**École secondaire Louis-Philippe-Paré**
235, boulevard Brisebois, Châteauguay (Québec) J6K 3X4
Téléphone : (514) 380-8899 – Télécopieur : (450) 692-0031
Site Web : http://lpp.csdgs.qc.ca
Courriel : lpp@csdgs.qc.ca
**S'unir pour la réussite!**

# PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE MARDI 10 AVRIL 2018, AU LOCAL C-128, À 19 H.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

| | |
|---|---|
| Monsieur Jean-François Berthelot | Parent |
| Madame Jessica Côté | Secrétaire de gestion |
| Madame Valérie-Kim Dagenais | Enseignante |
| Madame Joanne Elkin | Enseignante |
| Madame Patricia Mailhot | Parent |
| Madame Marie-Ève Perras | Enseignante |
| Madame Chantal Potvin | Directrice adjointe |
| Madame Nathalie Robitaille | Psychologue |
| Madame Chantal Rochon | Présidente |
| Monsieur Marc-Olivier Roussin | Enseignant |
| Monsieur Patrick Tremblay | Directeur |

**ÉTAIENT ABSENTS :**

| | |
|---|---|
| Madame Lamia Douadi | Parent |
| Madame Liliane Furquim | Vice-présidente |
| Monsieur André Masse | Parent |

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE.**

Après avoir constaté que les membres présents forment un quorum, madame Chantal Rochon déclare la séance officiellement ouverte, à 19 h 05.

**2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.**
**(CÉ-17-18-1003)**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Chantal Rochon
**QUE** les membres du conseil d'établissement approuvent l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Approbation de l'ordre du jour;
3. Procès-verbal :
   a) Adoption du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2018;
   b) Suivi du procès-verbal du 17 janvier 2018;
4. Parole du public;
5. Correspondance;
6. Parole du représentant du comité de parents;
7. Indicateurs nationaux;
8. Résolution pour utiliser les intérêts du fonds à destination spéciale pour l'année scolaire 2018-2019;
9. Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité 2018-2019 *(document 1748);*
10. Approbation de la campagne de financement annuelle 2018-2019 – Résolution du fonds à destination spéciale *(document 1749 remis sur place);*
11. Composition du conseil d'établissement;
12. Approbation des projets d'activités et de financement *(documents 1750 à 1759);*
13. Mot de la direction :
    a) Budget 2017-2018 *(document 1760);*
    b) Visite de l'IB;
    c) 50e anniversaire de LPP;
14. Autres sujets :
    14.1 _____
    14.2 _____
    14.3 _____
15. Levée de l'assemblée.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

**3. PROCÈS-VERBAL :**

**A) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JANVIER 2018.**
**(CÉ-17-18-1004)**

Monsieur Jean-François Berthelot mentionne qu'il était absent lors de la rencontre du comité de parents, c'est donc madame Chantal Rochon qui a assisté à cette rencontre.

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Joanne Elkin
**QUE** les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance du 17 janvier 2018 tel que présenté par la direction**.**

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

**B) SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JANVIER 2018.**

**Subvention au Pré-DEP**

À la suite de l'intervention de monsieur Berthelot auprès de la commission scolaire en lien avec les frais d'administration de 10 % qui devaient être soustraits du montant total de la subvention obtenue pour le Pré-DEP, monsieur Tremblay annonce que la somme entière, soit 15 000 $, nous a été remise, sans déduction.

**4. PAROLE DU PUBLIC.**

Aucun public.

**5. CORRESPONDANCE.**

Aucune correspondance.

**6. PAROLE DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS.**

Monsieur Jean-François Berthelot mentionne que trois rencontres du comité de parents ont eu lieu depuis la dernière séance du conseil d'établissement. Le 24 janvier, le sujet des frais d'administration déduits de la subvention au Pré-DEP a été abordé avec le comité ainsi que les moyens qui seront mis en place à la suite du questionnaire portant sur le plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Monsieur Berthelot informe les membres qu'il était absent à la rencontre du 21 février dernier et il ajoute que des ateliers ont eu lieu en groupes, le 28 mars, afin de discuter des actions qui seront prises concernant le PEVR. Il a également été question de la soirée des bénévoles qui se déroulera le 18 avril prochain.

Concernant le PEVR qui sera utilisé pour la mise à jour du projet éducatif 2018-2019, monsieur Tremblay annonce que le sujet sera abordé lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement, ce qui rallongera la séance d'au moins 30 minutes. De ce fait, les membres conviennent de débuter la prochaine rencontre plus tôt, soit à 18 h 30.

**7. INDICATEURS NATIONAUX.**

La direction annonce que les nouvelles statistiques en lien avec les indicateurs nationaux provenant du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sont maintenant disponibles. Lors de la présentation du plan de réussite le 5 décembre dernier, les données utilisées étaient celles de l'année scolaire 2014-2015. De ce fait, avec les nouvelles statistiques 2015-2016, une amélioration du taux de décrochage scolaire, du taux de réussite et du taux de diplomation est remarquée. L'instauration du nouveau programme G-6 est, entre autres, reliée, car les élèves peuvent effectuer une reprise d'examen jusqu'à 3 fois et les résultats sont comptabilisés dans l'année précédente.

**8. RÉSOLUTION POUR UTILISER LES INTÉRÊTS DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019.**

**(CÉ-17-18-1005)**

En 2016-2017, les intérêts du fonds à destination spéciale avaient été utilisés afin d'acheter des horloges numériques. Cette année, la direction souhaite changer le support à vélos et se procurer une dizaine de tables à pique-nique ainsi que des poubelles qui seront placées à l'agora. Ayant reçu un bon nombre de demandes provenant des étudiants, la direction espère que ces achats inciteront les élèves à profiter des aires extérieures.

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Marc-Olivier Roussin
**QUE** les membres du conseil d'établissement adoptent une résolution pour utiliser les intérêts du fonds à destination spéciale pour l'année scolaire 2018-2019 telle que présentée par la direction.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. APPROBATION DES RÈGLES DE CONDUITE ET DES MESURES DE SÉCURITÉ POUR 2018-2019 *(DOCUMENT 1748).***

**(CÉ-17-18-1006)**

Monsieur Tremblay présente les modifications apportées aux règles de conduite et aux mesures de sécurité pour la prochaine année scolaire.

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Jean-François Berthelot
**QUE** les membres du conseil d'établissement approuvent les règles de conduite et les mesures de sécurité pour l'année scolaire 2018-2019 telles que présentées par la direction.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

**10. APPROBATION DE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT ANNUELLE 2018-2019 – RÉSOLUTION DU FONDS À DESTINATION SPÉCIALE *(DOCUMENT 1749 REMIS SUR PLACE).***

**(CÉ-17-18-1007)**

Monsieur Tremblay présente la campagne de financement proposée pour l'année scolaire 2018-2019 consistant en une vente de chocolat. La vente d'agrumes en 2017-2018 n'ayant pas été un succès, il n'est donc pas assuré qu'elle aura lieu l'an prochain.

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Jessica Côté
**QUE** les membres du conseil d'établissement approuvent la campagne de financement annuelle 2018-2019 telle que présentée par la direction.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

**11. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.**

Monsieur Tremblay présente la composition des différents conseils d'établissements des écoles secondaires de la commission scolaire. Chaque année, les membres ont la possibilité de revoir cette composition et pour l'année scolaire 2018-2019, ces derniers conviennent de maintenir le même nombre de personnes au sein du conseil d'établissement de l'école Louis-Philippe-Paré.

**12. APPROBATION DES PROJETS D'ACTIVITÉS ET DE FINANCEMENT *(DOCUMENTS 1750 À 1759 et 1761 À 1762).***

**(CÉ-17-18-1008)**

Monsieur Tremblay présente les différents projets d'activités et de financement proposés par les membres du personnel et approuvés par les directions de secteur.

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Marc-Olivier Roussin
**QUE** les membres du conseil d'établissement approuvent les projets d'activités et de financement tels que présentés par la direction.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

**13. MOT DE LA DIRECTION :**

**A) BUDGET 2017-2018 *(DOCUMENT 1760).***

Monsieur Tremblay présente les dépenses de l'école Louis-Philippe-Paré comptabilisées à ce jour dans chacune des catégories budgétaires.

**B) VISITE DE L'IB.**

La direction informe les membres que tous les cinq ans, l'école reçoit la visite des personnes de l'IB. Celle-ci a pour but d'effectuer un suivi sur les actions entreprises par l'école afin d'atteindre les objectifs fixés par l'IB lors de la dernière visite. Par le fait même, cela permettra de valider si l'école évolue au même titre que l'IB et si elle respecte bien les critères établis. Madame Valérie-Kim Dagenais mentionne que les 16 et 17 avril 2018, certains élèves, plusieurs membres du personnel et quelques parents seront rencontrés à cet effet et qu'elle est confiante sur le déroulement de cette visite.

**C) 50e ANNIVERSAIRE DE LPP.**

Monsieur Tremblay informe les membres qu'en 2019-2020, l'école fêtera son 50e anniversaire d'ouverture. De ce fait, un comité sera mis en place afin de célébrer l'événement et les membres du personnel de l'école, les anciens employés ainsi que les parents sont invités à soumettre leur nom afin de faire partie du comité. Environ deux rencontres auront lieu cette année pour la planification de la prochaine année scolaire.

**14. AUTRES SUJETS.**

Aucun autre sujet.

**15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Valérie-Kim Dagenais propose la levée de l'assemblée, à 20 h06.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

Patrick Tremblay
Directeur

Chantal Rochon
Présidente

PT/jc
2018-04-13

*Notes prises par madame Jessica Côté, secrétaire de gestion.*